

# ILNAS

Institut luxembourgeois de la normalisation  
de l'accréditation, de la sécurité et qualité  
des produits et services

**ILNAS-EN 1865-3:2012+A1:2015**

## **Equipement d'ambulances pour le transport de patients - Partie 3 : Brancard bariatrique**

Patient handling equipment used in road  
ambulances - Part 3: Heavy duty  
stretcher

Krankentransportmittel im  
Krankenwagen - Teil 3:  
Schwerlastkrankentrage

**03/2015**



## Avant-propos national

Cette Norme Européenne EN 1865-3:2012+A1:2015 a été adoptée comme Norme Luxembourgeoise ILNAS-EN 1865-3:2012+A1:2015.

Toute personne intéressée, membre d'une organisation basée au Luxembourg, peut participer gratuitement à l'élaboration de normes luxembourgeoises (ILNAS), européennes (CEN, CENELEC) et internationales (ISO, IEC) :

- Influencer et participer à la conception de normes
- Anticiper les développements futurs
- Participer aux réunions des comités techniques

<https://portail-qualite.public.lu/fr/normes-normalisation/participer-normalisation.html>

### **CETTE PUBLICATION EST PROTÉGÉE PAR LE DROIT D'AUTEUR**

Aucun contenu de la présente publication ne peut être reproduit ou utilisé sous quelque forme ou par quelque procédé que ce soit - électronique, mécanique, photocopie ou par d'autres moyens sans autorisation préalable !

ILNAS-EN 1865-3:2012+A1:2015  
NORME EUROPÉENNE **EN 1865-3:2012+A1**  
EUROPÄISCHE NORM  
EUROPEAN STANDARD  
Mars 2015

ICS 11.160

Remplace EN 1865-3:2012

Version Française

**Equipement d'ambulances pour le transport de patients - Partie  
3 : Brancard bariatrique**

Krankentransportmittel im Krankenkraftwagen - Teil 3:  
Schwerlastkrankentrage

Patient handling equipment used in road ambulances - Part  
3: Heavy duty stretcher

La présente Norme européenne a été adoptée par le CEN le 10 Mai 2012 et comprend l'amendement 1 adopté par le CEN le 20 Décembre 2014.

Les membres du CEN sont tenus de se soumettre au Règlement Intérieur du CEN/CENELEC, qui définit les conditions dans lesquelles doit être attribué, sans modification, le statut de norme nationale à la Norme européenne. Les listes mises à jour et les références bibliographiques relatives à ces normes nationales peuvent être obtenues auprès du Centre de Gestion du CEN-CENELEC ou auprès des membres du CEN.

La présente Norme européenne existe en trois versions officielles (allemand, anglais, français). Une version dans une autre langue faite par traduction sous la responsabilité d'un membre du CEN dans sa langue nationale et notifiée au Centre de Gestion du CEN-CENELEC, a le même statut que les versions officielles.

Les membres du CEN sont les organismes nationaux de normalisation des pays suivants: Allemagne, Ancienne République yougoslave de Macédoine, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse et Turquie.



COMITÉ EUROPÉEN DE NORMALISATION  
EUROPÄISCHES KOMITEE FÜR NORMUNG  
EUROPEAN COMMITTEE FOR STANDARDIZATION

**CEN-CENELEC Management Centre: Avenue Marnix 17, B-1000 Bruxelles**

## Sommaire

Page

Avant-propos.....	3
Introduction .....	5
1 <b>Domaine d'application</b> .....	6
2 <b>Références normatives</b> .....	6
3 <b>Termes et définitions</b> .....	6
4 <b>Exigences</b> .....	7
4.1 <b>Généralités</b> .....	7
4.2 <b>Dimensions</b> .....	7
4.3 <b>Masse</b> .....	8
4.4 <b>Charge admissible</b> .....	8
4.5 <b>Cadre</b> .....	8
4.5.1 <b>Généralités</b> .....	8
4.5.2 <b>Parties du brancard</b> .....	8
4.5.3 <b>Chariot de transport</b> .....	9
4.5.4 <b>Source d'énergie</b> .....	10
4.6 <b>Système de retenue</b> .....	10
4.7 <b>Inflammabilité - dégagement de gaz toxiques</b> .....	10
4.8 <b>Déformation du cadre</b> .....	10
4.9 <b>Fixation</b> .....	10
4.10 <b>Déformation du plan de couchage</b> .....	10
4.11 <b>Résistance à la torsion</b> .....	10
4.12 <b>Écartement des roues</b> .....	10
5 <b>Méthodes d'essais</b> .....	11
5.1 <b>Déformation permanente du cadre</b> .....	11
5.1.1 <b>Cadre du brancard</b> .....	11
5.1.2 <b>Cadre du chariot de transport</b> .....	11
5.2 <b>Fixation dans l'ambulance</b> .....	11
5.3 <b>Déformation permanente du plan de couchage</b> .....	12
5.4 <b>Résistance à la torsion</b> .....	12
5.5 <b>Écartement des roues</b> .....	13
6 <b>Marquage</b> .....	13
<b>Annexe ZA (informative) Relation entre la présente Norme européenne et les exigences essentielles de la Directive <math>\square_{A1}</math> UE 93/42/CEE <math>\square_{A1}</math> sur les dispositifs médicaux</b> .....	14
<b>Bibliographie</b> .....	17

## Avant-propos

Le présent document (EN 1865-3:2012+A1:2015) a été élaboré par le Comité Technique CEN/TC 239 « Système de secours », dont le secrétariat est tenu par DIN.

Cette Norme européenne devra recevoir le statut de norme nationale, soit par publication d'un texte identique, soit par entérinement, au plus tard en septembre 2015, et toutes les normes nationales en contradiction devront être retirées au plus tard en septembre 2015.

L'attention est appelée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. Le CEN et/ou le CENELEC ne saurait [sauraient] être tenu[s] pour responsable[s] de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence.

Le présent document inclut l'Amendement 1, approuvé par le CEN le 20 décembre 2014.

▣<sub>A1</sub> Le présent document remplace l'EN 1865-3:2012. ▣<sub>A1</sub>

Le début et la fin du texte ajouté ou modifié par l'amendement est indiqué dans le texte par des repères ▣<sub>A1</sub> ▣<sub>A1</sub>.

Par rapport à l'EN 1865:1999 les modifications suivantes ont été apportées :

- a) il est possible d'augmenter la largeur du plan de couchage à un minimum de 750 mm ;
- b) le poids du dispositif a été modifié de 51 kg à 65 kg au maximum ;
- c) la capacité est passée de 150 kg à 250 kg minimum ;
- d) le chariot de transport, si assisté, n'a pas de limites de hauteur ou dans des positions variables ;
- e) la source d'alimentation de brancard est définie ;
- f) l'essai de déformation permanente du cadre doit être fait avec 400 kg au lieu de 250 kg et, si les extensions latérales sont montées, 75 kg doit être régulièrement répartis sur chaque extension ;
- g) l'essai de déformation permanente du cadre doit être fait avec 250 kg au lieu de 150 kg ;
- h) l'essai d'écartement des roues doit être réalisé avec 400 kg au lieu de 250 kg ;
- i) la norme a été modifié/intégrée pour répondre ▣<sub>A1</sub> aux exigences de la Directive 93/42/CEE relative aux Dispositifs Médicaux ▣<sub>A1</sub> ;
- j) la norme a été modifié/intégrées pour se conformer à la Directive Machines ▣<sub>A1</sub> 2006/42/CE ▣<sub>A1</sub> et ses exigences essentielles de sécurité et de santé (EHSRs).

Le présent document a été élaboré dans le cadre d'un mandat donné au CEN par la Commission européenne et l'Association européenne de libre-échange et vient à l'appui des exigences essentielles de la Directive UE.

Pour la relation avec la Directive UE, voir l'Annexe ZA, informative, qui fait partie intégrante du présent document.

**A1** Cette Norme européenne est une partie de l'EN 1865, *Équipement d'ambulances pour le transport de patients*, qui est composée des parties suivantes :

- *Partie 1 : Systèmes généraux de brancards et équipement pour le transport de patients ;*
- *Partie 2 : Brancard motorisé ;*
- *Partie 3 : Brancard bariatrique [le présent document] ;*
- *Partie 4 : Chaise de transfert pliante ;*
- *Partie 5 : Table support brancard.* **A1**

Selon le Règlement Intérieur du CEN/CENELEC, les instituts de normalisation nationaux des pays suivants sont tenus de mettre cette Norme européenne en application : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède et Suisse.

## Introduction

La présente Norme européenne se réfère à l'EN 1789:2007+A2:2014 qui spécifie les exigences de conception et de performance des ambulances routières pertinentes pour vérifier les exigences de ces équipements.

## 1 Domaine d'application

La présente Norme européenne définit les exigences minimales requises de conception et de performances des brancards bariatriques utilisés dans les ambulances pour le traitement et le transport des patients afin de réduire les efforts physiques des personnels utilisant ces équipements et d'assurer la sécurité du patient.

## 2 Références normatives

Les documents ci-après, dans leur intégralité ou non, sont des références normatives indispensables à l'application du présent document. Pour les références datées, seule l'édition citée s'applique. Pour les références non datées, la dernière édition du document de référence s'applique (y compris les éventuels amendements).

EN 597-1:1994, *Ameublement — Évaluation de l'allumabilité des matelas et des sommiers rembourrés — Partie 1 : Source d'allumage : Cigarette en combustion*

(texte supprimé)

EN 1041:2008+A1:2013, *Informations fournies par le fabricant de dispositifs médicaux*

EN 1789:2007+A2:2014, *Véhicules de transport sanitaire et leurs équipements — Ambulances routières*

EN 1865-1:2010, *Spécification d'équipements pour le transport de patient dans les ambulances routières — Partie 1 : Systèmes généraux de brancards et équipement pour le transport de patients*

EN 60601-1-2:2014, *Appareils électromédicaux — Partie 1-2 : Exigences générales pour la sécurité de base et les performances essentielles — Norme collatérale : Perturbations électromagnétiques — Exigences et essais (IEC 60601-1-2:2014)*

EN 62366:2008, *Dispositifs médicaux — Application de l'ingénierie de l'aptitude à l'utilisation aux dispositifs médicaux (IEC 62366:2007)*

EN ISO 14971:2012, *Dispositifs médicaux — Application de la gestion des risques aux dispositifs médicaux (ISO 14971:2007, Version corrigée 2007-10-01)*

EN ISO 15223-1:2012, *Dispositifs médicaux — Symboles à utiliser avec les étiquettes, l'étiquetage et les informations à fournir relatifs aux dispositifs médicaux — Partie 1 : Exigences générales (ISO 15223-1:2012)*

## 3 Termes et définitions

Pour les besoins du présent document, les termes et définitions suivants s'appliquent.

### 3.1

#### brancard bariatrique

brancard conçu pour le traitement et le transport de patients dont le poids ou les dimensions excèdent la capacité du brancard principal

Note 1 à l'article : Le terme « brancard principal » est défini dans l'EN 1865-1:2010.